

Contacts et délégations

Pour toutes demandes documentaires merci de vous rapprocher
du secrétariat de votre délégation

Clermont-Ferrand :

Contact : **Candide COUTURES**
ccoutures@chu-clermontferrand.fr

Lyon :

Contact : **Laure VIVIER**
laure.vivier@ch-le-vinatier.fr

Saint-Etienne :

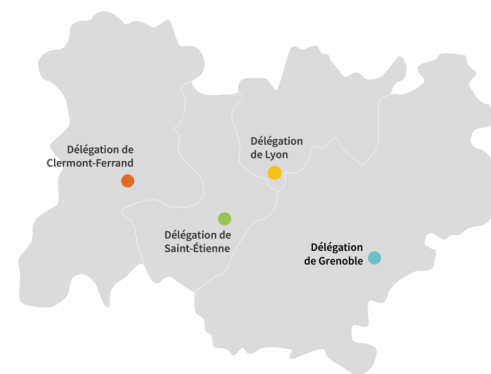
Contact : **Michèle VERDIER**
criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

Grenoble :

Contact : **Eva MASSIANI**
e.massiani@criavs-ra.org



Centre de documentation



Contact : documentation@criavs-ra.org

Présentation générale

Les centres de documentation au sein des CRIAVS ont été créés suite à la circulaire **DHOS/DGOS/O2/6C n°2006-168 du 13 avril 2006**, sa mission est de "rechercher, rassembler, mettre à disposition et de faire connaître des professionnels toute la documentation et la littérature sur les Auteurs de Violences Sexuelles".

Le centre de documentation du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes s'adresse aux professionnels du judiciaire, de la santé et du social travaillant auprès des auteurs de violences sexuelles ou intéressés par cette thématique, ainsi que les étudiants de ces trois champs professionnels.

Il met à disposition un fonds documentaire francophone et anglophone sur les violences sexuelles, et plus spécifiquement sur les auteurs de ces violences.

Des prêts sont possibles sur inscription préalable. Ils sont de 3 semaines renouvelables (sous réserve), et de 3 documents maximum par personne et par prêt.

Un accompagnement à la recherche d'information documentaire ponctuelle et ciblée est possible

Une veille documentaire mensuelle est accessible et disponible sur le site internet du CRIAVS ARA.

Une newsletter périodique est diffusée par mail, sur inscription préalable avec les dernières actualités du centre de documentation et manifestations à venir.

Retrouver l'ensemble des supports du CRIAVS ARA, sur la base de données documentaires **Théséas** (<https://theseas.reseaudoc.org/>) :

- ◆ Ouvrages, Rapports, Guides, Actes de colloque, Thèses,
- ◆ Mémoires, Périodiques, Supports vidéos, .../...

Sur le site internet du CRIAVS vous aurez accès à des informations complémentaires ainsi qu'au règlement intérieur (www.criavs-ara.org).